

4 Le bilan des postes créés et requalifiés en catégorie A et B en 2024

Une enquête a été adressée aux académies pour effectuer un bilan des emplois créés et requalifiés en 2024. Elle a permis de recenser les postes ouverts et fermés au titre de la requalification et de déterminer le volume d'emplois requalifiés, les modes d'accès privilégiés pour les pourvoir, l'origine des personnels y étant affectés et les familles-métiers concernées.

➤ Les nouveaux supports créés et requalifiés

Les postes créés correspondent aux postes implantés pour satisfaire soit une mission nouvelle soit renforcer une mission existante (dédoubllement d'un poste existant par exemple). Ces postes n'existaient pas dans la cartographie des emplois de 2023. Ces postes créés peuvent avoir été gagés par la suppression ou le redéploiement d'un support de catégorie inférieure ou de personnel contractuel.

Les postes requalifiés sont les postes de catégorie B et C qui ont été transformés vers la catégorie supérieure ; l'évolution de leurs missions, l'importance de leurs enjeux ou leur complexité ayant justifié ce niveau de qualification supérieur.

Au total, l'enquête a permis de recenser 877 postes créés et ou requalifiés et pourvus, dont 772 par des titulaires.

Nombre de postes créés ou requalifiés et pourvus (titulaires et contractuels)

	Postes créés et pourvus	Postes requalifiés et pourvus	Total des postes	<i>Dont pourvus par des titulaires</i>	<i>Dont pourvus par des contractuels</i>
Catégorie A	87	247	334	291	43
Catégorie B	39	504	543	481	62
Total	126	751	877	772	105

La proportion de femmes occupant des postes requalifiés est en hausse par rapport à 2023, quelle que soit la catégorie. Elle passe de 79% à 82% en catégorie A et de 88% à 92% en catégorie B :

Répartition femmes / hommes - postes créés ou requalifiés, pourvus par des titulaires

	femmes	hommes	total	part des femmes	part des femmes en 2023
Catégorie A	238	53	291	82%	79%
Catégorie B	441	40	481	92%	88%
Total général	679	93	772	88%	85%

Nombre et répartition académique des postes créés ou requalifiés et pourvus par des titulaires

Académie	Catégorie A			Catégorie B			Total des postes
	Nombre de postes créés	Nombre de postes requalifiés	Total	Nombre de postes créés	Nombre de postes requalifiés	Total	A/B
AIX-MARSEILLE	6	11	17	5	12	17	34
AMIENS	0	10	10	0	24	24	34
BESANCON	1	4	5	0	8	8	13
BORDEAUX	5	10	15	2	19	21	36
CLERMONT-FERRAND	3	12	15	2	12	14	29
CORSE	0	4	4	0	3	3	7
CRETEIL	1	17	18	3	38	41	59
DIJON	6	6	12	0	16	16	28
GRENOBLE	0	17	17	0	30	30	47
GUADELOUPE	0	3	3	0	5	5	8
GUYANE	1	0	1	1	0	1	2
LA REUNION	3	4	7	0	12	12	19
LILLE	6	11	17	3	23	26	43
LIMOGES	0	5	5	1	6	7	12
LYON	3	9	12	4	34	38	50
MARTINIQUE	4	0	4	0	6	6	10
MAYOTTE	1	2	3	0	2	2	5
MONTPELLIER	2	9	11	0	25	25	36
NANCY-METZ	1	7	8	1	15	16	24
NANTES	9	7	16	2	20	22	38
NICE	3	9	12	0	10	10	22
NORMANDIE	0	2	2	4	7	11	13
NOUVELLE-CALEDONIE	4	0	4	0	0	0	4
ORLEANS-TOURS	0	14	14	0	30	30	44
PARIS	2	1	3	2	6	8	11
POITIERS	3	3	6	0	14	14	20
POLYNESIE	0	2	2	1	4	5	7
REIMS	0	2	2	0	6	6	8
RENNES	2	4	6	0	4	4	10
STRASBOURG	2	7	9	0	10	10	19
TOULOUSE	1	7	8	1	14	15	23
VERSAILLES	2	21	23	1	33	34	57
WALLIS ET FUTUNA	0	0	0	0	0	0	0
Total général	71	220	291	33	448	481	772

86 % des nouveaux supports correspondent à des **requalifications** de supports de postes de catégorie de B en A et de C en B, et 14% à des créations de postes.

Répartition des postes créés et requalifiés pourvus par des titulaires, par programme budgétaire

Répartition par corps et programmes des postes créés/requalifiés	Total postes		
	P141	P214	Total
A	64%	36%	100%
B	54%	46%	100%
Total général	58%	42%	100%

L'impact du plan de requalification est plus marqué sur le programme 141, en cohérence avec la répartition des effectifs par programme dans l'enseignement scolaire.

Répartition par corps et programmes des postes créés/requalifiés	Total postes		
	P141	P214	Total
Postes créés	36%	64%	100%
Postes requalifiés	61%	39%	100%
Total général	58%	42%	100%

Les postes créés sont implantés majoritairement sur le programme 214, les postes requalifiés sur le programme 141.

➤ Les modes d'accès à ces emplois et les personnels affectés (postes pourvus par titulaires)

L'enquête menée auprès des académies permet de constater qu'au niveau national, **45% des postes créés/requalifiés ont été pourvus par voie de liste d'aptitude, 32% par concours**, 18% par mutation et 5% par d'autres modalités (détachement, intégration directe).

La liste d'aptitude est la principale voie pour pourvoir des emplois créés/requalifiés en catégorie A (47%), comme en catégorie B (44%). Les tableaux ci-après présentent la répartition des postes créés/requalifiés et pourvus par mode d'accès pour chaque académie.

Postes créés ou requalifiés et pourvus : Répartition par mode d'accès							
	IRA/CE	CI	LA	Mutation	Détachement (dont passerelle)	Intégration directe / CIGEM	Total
Catégorie A	8%	18%	47%	16%	9%	2%	100%
Catégorie B	10%	25%	44%	19%	1%	0%	100%
Total	10%	22%	45%	18%	4%	1%	100%

Attachés	Postes créés ou requalifiés et pourvus : Répartition par mode d'accès						
Académie	IRA	CI	LA	Mutation	Détachement (dont passerelle)	Intégration directe / CIGEM	Total
AIX-MARSEILLE	3	1	8	2	3	0	17
AMIENS	0	1	8	1	0	0	10
BESANCON	0	1	2	1	1	0	5
BORDEAUX	1	2	5	4	3	0	15
CLERMONT- FERRAND	3	2	7	2	1	0	15
CORSE	0	1	3	0	0	0	4
CRETEIL	0	2	12	4	0	0	18
DIJON	0	7	5	0	0	0	12
GRENOBLE	2	2	10	3	0	0	17
GUADELOUPE	0	0	3	0	0	0	3
GUYANE	0	1	0	0	0	0	1
LA REUNION	2	2	0	2	1	0	7
LILLE	1	0	9	3	4	0	17
LIMOGES	0	0	1	4	0	0	5
LYON	2	2	4	1	2	1	12
MARTINIQUE	1	0	2	0	1	0	4
MAYOTTE	1	1	1	0	0	0	3
MONTPELLIER	1	3	5	1	1	0	11
NANCY-METZ	1	1	4	2	0	0	8
NANTES	1	4	6	1	4	0	16
NICE	2	1	5	3	0	1	12
NORMANDIE	0	0	2	0	0	0	2
NOUVELLE- CALEDONIE	0	0	0	0	0	4	4
ORLEANS-TOURS	0	5	5	3	1	0	14
PARIS	1	0	2	0	0	0	3
POITIERS	1	1	3	1	0	0	6
POLYNESIE	0	0	1	1	0	0	2
REIMS	0	1	0	1	0	0	2
RENNES	0	5	0	0	1	0	6
STRASBOURG	1	1	5	1	1	0	9
TOULOUSE	0	2	4	2	0	0	8
VERSAILLES	0	2	15	3	3	0	23
Total	24	51	137	46	27	6	291

SAENES	Postes créés ou requalifiés et pourvus :						
Académie	CE	CI	LA	Mutation	Détachement (dont passerelle)	Intégration directe / CIGEM	Total
AIX-MARSEILLE	0	6	9	2	0	0	17
AMIENS	1	5	17	1	0	0	24
BESANCON	1	2	4	1	0	0	8
BORDEAUX	1	2	7	10	1	0	21
CLERMONT-FERRAND	2	6	3	3	0	0	14
CORSE	0	0	1	0	0	2	3
CRETEIL	6	13	17	4	1	0	41
DIJON	2	7	7	0	0	0	16
GRENOBLE	3	10	14	3	0	0	30
GUADELOUPE	0	0	5	0	0	0	5
GUYANE	0	0	1	0	0	0	1
LA REUNION	2	3	3	4	0	0	12
LILLE	0	5	19	2	0	0	26
LIMOGES	0	0	2	5	0	0	7
LYON	4	10	9	13	2	0	38
MARTINIQUE	1	0	5	0	0	0	6
MAYOTTE	1	0	1	0	0	0	2
MONTPELLIER	0	5	12	7	1	0	25
NANCY-METZ	2	2	6	5	1	0	16
NANTES	2	7	9	4	0	0	22
NICE	0	1	7	2	0	0	10
NORMANDIE	6	1	3	1	0	0	11
ORLEANS-TOURS	1	8	13	7	1	0	30
PARIS	0	4	2	2	0	0	8
POITIERS	1	3	7	3	0	0	14
POLYNESIE	0	1	2	2	0	0	5
REIMS	0	1	4	1	0	0	6
RENNES	0	2	2	0	0	0	4
STRASBOURG	0	1	3	6	0	0	10
TOULOUSE	7	0	5	3	0	0	15
VERSAILLES	7	13	14	0	0	0	34
Total	50	118	213	91	7	2	481

	Postes créés ou requalifiés et pourvus par des titulaires : Répartition par mode d'accès						
	IRA/CE	CI	LA	Mutation	Détachement (dont passerelle)	Intégration directe / CIGEM	Total
Postes créés	20%	27%	14%	24%	10%	5%	100%
Postes requalifiés	8%	21%	50%	17%	4%	0%	100%
Total	10%	22%	45%	18%	4%	1%	100%

La liste d'aptitude est le mode d'accès le plus fréquent parmi les postes requalifiés (50%). Pour les postes créés, les modes d'accès se répartissent essentiellement entre le concours interne (27%), les mutations (24%) et la liste d'aptitude (14%).

➤ L'affectation des personnels occupant des postes requalifiés :

	Type d'affectation	CI	LA	Total moyen
Catégorie A	Changement d'affectation	44%	2%	11%
	Maintien sur poste	56%	98%	89%
Total Catégorie A		100%	100%	
Catégorie B	Changement d'affectation	31%	11%	18%
	Maintien sur poste	69%	89%	82%
Total Catégorie B		100%	100%	
Total	Changement d'affectation	34%	8%	16%
	Maintien sur poste	66%	92%	84%
Total Catégorie A et B		100%	100%	

84% des agents promus en catégorie A ou B par LA ou concours interne dont les emplois ont été requalifiés ont pu être maintenus sur poste.

➤ Les métiers des postes créés/requalifiés

Les 10 principaux métiers objets de la requalification en catégorie A :

Métiers	Postes créés et requalifiés, pourvus par des titulaires ou des contractuels	
Secrétaire général(e) d'EPL	150	43%
Chef(fe) de bureau ou équivalent en SD	29	8%
Gestionnaire délégué	17	5%
Adjoint(e) au(à la) chef(e) de division	17	5%
Chargé(e) de gestion administrative, financière et comptable	17	5%
Fondé(e) de pouvoir	16	5%
Adjoint(e) au(à la) chef(fe) de bureau ou équivalent en SD	11	3%
Chargé(e) de mission	11	3%
Chargé(e) des affaires juridiques	7	2%
Chef(fe) de cabinet	5	1%
	280	80%

Les 10 principaux métiers objets de la requalification en catégorie B :

Métiers	Postes créés et requalifiés, pourvus par des titulaires ou des contractuels	
Assistant(e) de direction	133	25%
Assistant(e) / secrétaire	78	14%
Chargé(e) de gestion administrative, financière et comptable	72	13%
Assistant(e) administratif(ive)	56	10%
Gestionnaire ressources humaines	53	10%
Chargé(e) de gestion administrative et/ou de paie	48	9%
Secrétaire d'intendance	37	7%
Gestionnaire des concours et examens	16	3%
Gestionnaire de moyens	10	2%
Chargé(e) des concours et examens	5	1%
	508	94%

➤ Les affectations des postes créés/requalifiés

Catégorie A	Postes créés et requalifiés, pourvus par des titulaires ou des contractuels	
Collège	146	44%
Rectorat	84	25%
Lycée d'enseignement général et technologique	46	14%
DSDEN	42	13%
Lycée professionnel	13	4%
EREA	3	1%
	334	100%

Catégorie B	Postes créés et requalifiés, pourvus par des titulaires ou des contractuels	
Collège	170	31%
Rectorat	164	30%
Lycée d'enseignement général et technologique	87	16%
DSDEN	85	16%
Lycée professionnel	19	4%
Circonscription	13	2%
EREA	3	1%
CIO	2	0%
	543	100%